
Compte-rendu du Conseil d'UFR Sciences et Techniques du 12 décembre 2025

Etaient présents :

M. IMHOFF Luc, Directeur de l'UFR.

Mmes ARDIGO BESNARD Maria-Rosa – BAHRAOUI Zineb - CHABANNE Delphine – COMTE Virginie – DELBANO Alexandrine – DUBOIS Clarisse – FETTOUM Thiziri - POSTEC Lauryn – ROXIN Ana.

MM. AOUADJ Dany – CARLET Guido - BAKIR Toufik – BAO David – BARIL Jean-Luc – BENHAR Matthan – M. CARROZZA Sylvain - CAVRET Philippe – CHAPELAT Louis – COILLET Aurélien – COUTURE Olivier – FAUCHER Olivier – FINOT Christophe – GOUTON Pierre – LECLERQ Éric – PARIS Luis – ROBERTO DA GRACA Lestat.

Etaient représentés :

Mme LE GALLET Sophie, procuration à Mme ARDIGO BESNARD Maria-Rosa,
M.CARDOT Hervé, procuration à M. PARIS Luis,
M. CHAUSSARD Frédéric, procuration à M. FAUCHER Olivier
M. FLEURAT-LESSARD Paul, procuration à Mme COMTE Virginie.
M. LECLERQ Eric, procuration à M. FINOT Christophe à partir de 10H30

Etaient absents et excusés :

Mmes BRUCHOT Sandra – JACQUOT Agathe - LANQUETIN Sandrine - LOUIS Sandra – MOUTAKI Farah - PIRIO Nadine.
MM. GARDET Mathys - GOUX Philippe – MORAUX Thomas.

Etaient invités :

M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, excusé,
M. DEMOISSON Frédéric, présent.
M. GENTIL Christian, Directeur LIB, remplacé par M. TOGNI Olivier
M. GUERIN Stéphane, Directeur ICB, excusé,
M. HERTZ Edouard Dominique, Directeur du département de Physique, présent.
M. HIERSO Jean-Cyrille, Directeur ICMUB, excusé,
M. MASSUYEAU Gwénaël, Directeur IMB, excusé,

Services centraux de l'UFR :

Mme BARDOLLET Angélique, Responsable antenne financière, présente,
Mme DURY Pierrine, Responsable Service Scolarité, présente,
Mme LAVIER Sylvie, Secrétariat de direction de l'UFR, présente,
M. MILLARDET Jean-Baptiste, Responsable administratif de l'UFR, excusé.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 24 octobre 2025
2. Informations du Directeur
3. S.I.A.M.
4. Questions administratives et financières
5. Questions diverses

M. Imhoff ouvre la séance à 10h19.

Préambule : de nouveaux étudiants siègent au Conseil de composante suite aux élections des 2 et 3 décembre 2025.

Après lecture des procurations, M. Imhoff demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de séance.

1. Approbation du relevé de décisions de la séance du 24 octobre 2025 :

M. Imhoff présente le compte-rendu du conseil d'UFR du 24/10/2025 au vote.

Le compte-rendu du conseil d'UFR du 24/10/2025 est approuvé à l'unanimité.

Vote :

Pour 25 : – Contre : 0 – Abstention : 0

2. Informations du Directeur :

En l'absence de monsieur Millardet, monsieur Imhoff dispose de toutes les délégations de signature.

Madame Bardollet va prendre un certain nombre de délégations en plus de l'antenne financière, Monsieur Cavret pour le service informatique, Madame Dury en soutien, ainsi que Monsieur Demoisson qui s'est proposé pour aider le service logistique.

Madame Gagnepain a proposé son soutien pour le logiciel SAGHE ainsi que Madame Coutarel. Monsieur Imhoff remercie toutes les bonnes volontés.

Monsieur Imhoff attend l'autorisation de la DNUM, pour récupérer les dossiers de Monsieur Millardet sur son ordinateur professionnel.

Monsieur Gebel a été nommé Directeur Général des Services.

Améty : une réunion a été mise en place pour que le logiciel s'adapte à notre réalité pédagogique

Communication : Studyrama Pro se déroulera le samedi 10 janvier 2026.

3. Service Informatique, Audiovisuel et Multimédia (S.I.A.M.) de l'UFR:

Rappel historique : ouverture du service pour le département IEM, puis demande pour le service central de la composante puis maintenant pour les autres départements. Donc volonté de repositionner le service informatique sous l'autorité du Responsable Administratif.

Présentation du nouveau service S.I.A.M. par Philippe Cavret. Désormais ce nouveau service se positionnera en amont de tous les projets informatiques de l'UFR, pour pouvoir accompagner au mieux les demandes d'équipements souhaités et officialiser le périmètre d'intervention.

Il y a également une volonté de réintegrapher la partie audiovisuelle pour permettre une plus grande continuité de service.

Le département de l'IEM reste prioritaire concernant les demandes et les commandes de matériel.

Il n'y aura pas de changement de bureau pour les collègues, mais Mickaël Choisnard et Gerdun Brusk travaillerons ensemble pour la partie audiovisuelle.

Deux adresses génériques existent pour les demandes : informatique.mirande@ube.fr et audiovisuelle.mirande@ube.fr

Virginie Comte en profite pour demander les adresses génériques de la composante.

Delphine Chabanne s'interroge au sujet de la gestion des salles informatiques. Philippe Cavret assure que le nouveau service SIAM continuera de gérer ces salles mutualisées.

Alexandrine Delbano craint que cette mutualisation de service entraîne des suppressions de poste.

Monsieur Imhoff y voit plus un renfort de service.

Philippe Cavret en assurera l'encadrement.

Vote :

Pour : 24 – Contre : 0 – Abstention : 1

A l'issue de ce vote, cela va être discuté avec la DNUM, le DGS et lors du CSA du 26 janvier 2026.

4. Questions administratives et financières:

1) Convention de Maria-Rosa Ardigo Besnard, entre la SATT et UBE, concernant, entre autres, le master PC2M, pour permettre aux étudiants du Master d'utiliser les équipements mutualisés de l'IUT, Polytech et ICB.

1ère convention en 2013, afin de formaliser la mise à disposition des équipements, et avenant n°4 à signer pour la participation financière annuelle à hauteur de 3 300€ TTC, pour chaque partenaire, dont le master PC2M.

2) Convention proposée par l'Université des Métiers du Nucléaire, représentée par EDF, visant à permettre au master PC2M de bénéficier de la marque Passeport Nucléaire +.

Vote :

Pour : 25 – Contre : 0 – Abstention : 0

3) Tarifs et inventaires :

Participation de l'UFR au concours "Faites de la science" 2026 à hauteur de 500€.
Merci à Madame Coutarel pour son investissement.

Sorties d'inventaire :

- 50 matériels informatiques de la salle BS14 hors d'usage ;
- Sortie d'inventaire d'un ensemble station d'accueil et accessoires informatiques localisés à l'ICMUB, hors d'usage.

Vote :

Pour : 25 – Contre : 0 – Abstention : 0

4) Le budget :

Budget rectificatif d'automne : déprogrammation de credits en fonctionnement, investissement et salaires pour le Master Quanteem (210 000€ au total), et sur les projets recherches concernés au LIB et à l'IMB (109 518€).

Budget 2026 : la dotation (SCP) de l'UFR reste de 91 700€ fonctionnement-Investissement, 800 € fléché sur la ligne budget immobilier (pôle patrimoine) et 18 000€ pour les vacataires logé. Les budgets des Ecoles Doctorales ont été intégrés dans celui de l'UFR : 29 942€ pour l'ED Carnot Pasteur et 20 133€ pour l'ED SPIM.

Côté ressources propres les recettes IREM (Rallye de Maths) restent identiques : 2 000€ du département de la Côte d'Or, 400€ du rectorat ; les recettes prévisionnelles pour le TOEIC restent à 3 500€, les refacturations du service reprographie (externes) à 3 000€ et celles pour les reproductions de cartes étudiantes à 500€ prévisionnel.

Les ressources issues de l'alternance seront ouvertes au budget initial 2026 à hauteur de 80% et se montent à 250 174€ en fonctionnement, 165 807€ en investissement et 72 000€ en salaires. La charge d'enseignement a beaucoup augmenté car le taux horaire pris en compte est passé de 50.68€ en 2025 à 60.50€ en 2026, la charge d'enseignement était de 278 740€ en 2025, en 2026 elle s'élève à 337 288€.

La seconde moitié du financement du master Quanteem sera ouvert dès 2026 pour 2 587 000€. Un nouveau projet ANR pédagogie est prévu en 2026, QUANTEDU, pour 301 047€ dont 73 689€ de reversement UBFC et 227 358€ au titre du versement de la seconde tranche de 45% et du solde de 10% du projet, par l'université partenaire Grenoble Alpes.

Pour terminer sur la pédagogie 2 projets RITM sont prévus sur 2026, PIRELISTMA de Mme POCHARD, pour 775€ en fonctionnement et 14 225€ au titre des heures complémentaires, et IAD de M. TARDIVEL, pour 2 170€ en fonctionnement et 15 660€ au titre des heures complémentaires.

Côté recherche l'IMB ouvre 147 511€ de dotation en fonctionnement dont 6 500€ déduits pour la participation 2026 SIGB, qui sera payée directement par les services centraux début 2026 dans le cadre du plan de continuité (en attendant la réouverture de SIFAC+). Sur les projets recherche 380 933€ seront prévus en crédits (fonctionnement+investissement+salaires). Le LIB quant à lui ouvre 55 207€ en fonctionnement sur sa dotation de fonctionnement et 3 000€ en investissement, et 39 400€ en salaires sur les projets recherche.

Alexandrine Delbano demande s'il y aura des renforts pour aider les collègues de l'antenne financière.

Angélique Bardollet répond que les collègues ne demandent pas d'aide. Angélique informe qu'une enveloppe prévisionnelle sur ressources propres a été fléchée en 2026 afin de recruter si besoin d'un renfort.

5. Questions diverses :

Mme Bardollet : en l'absence de Monsieur Millardet, est-ce que l'ensemble du conseil est d'accord pour faire un captage audio des conseils d'UFR? Cela pourrait aider à l'élaboration du compte-rendu avec l'aide de l'IA.

Monsieur Faucher est contre car la parole est libre. Monsieur Carlet demande à ce que l'enregistrement soit coupé sur des paroles sensibles. Monsieur Couture propose qu'en fonction de l'ordre du jour, en amont, il soit décidé d'enregistrer ou pas.

Les étudiants : L'IA n'est pas une solution et cela va nourrir l'IA sur des données confidentielles.

Monsieur Roberto Da Graça : L'IA peut être développée par les étudiants, ce qui permet de garder une confidentialité.

Monsieur Gouton ajoute que les enregistrement seraient à garder sur 1 mois.

Monsieur Imhoff est d'accord pour mettre des gardes fous.

Monsieur Imhoff rappelle, suite aux élections des 2 et 3 décembre 2025, que l'élection d'un usager au bureau est à organiser, lors du prochain conseil d'UFR. En attendant, Monsieur Roberto Da Graça reste élu au bureau.

Monsieur Faucher : que vont devenir les équipement de la reproductrice, suite au départ en retraite de la collègue? Pourra-t-on continuer à utiliser les copieurs?

Monsieur Imhoff pose le problème de la mutualisation et que le poste peut être utile au service logistique.

M. Imhoff lève la séance à 11h54.